Docusign Envelope ID: D74BABBB-5468-8464-8227-18EA84434656

ABBAQ
Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 27 rue d'Athènes,
75009 PARIS
850 959 552 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 06 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le six mai,
A dix heures,

Les associés de la Société **ABBAQ** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présentes :

- Société **A&BG CORP**, représentée aux présentes par son Président, **M. Xavier MAHIEU**, titulaire de 3000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Société **MUNOZ TORRERO CAPITAL SRL**, représentée aux présentes par son Gérant, **M. Lionel CHARPENTIER**, titulaire de 9000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 12 000 actions sur les 12 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par la société **MUNOZ TORRERO CAPITAL SRL**, représenté par **M. Lionel CHARPENTIER**, en sa qualité de Présidente de la Société.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport de la Présidente,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Docusign Envelope ID: D74BABBB-5468-8464-8227-18EA84434656

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide de transférer le siège social du 27 rue d'Athènes, 75009 PARIS au **101 rue de Sèvres Lot 1674 75006 PARIS**, et ce à compter **de ce jour**.

* *
*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

Deuxième résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier **l'article 4** des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"*Le siège social est fixé :* ***101 rue de Sèvres - Lot 1674 - 75006 PARIS***."

Le reste de l'article demeure inchangé.

* *
*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

Docusign Envelope ID: D74BABBB-5468-8464-8227-18EA84434656

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *
*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été signé ultérieurement au moyen de DocuSign Signature, plateforme de signature électronique.

Conformément aux dispositions combinées des articles 1366 et 1367 du Code civil, les signataires s'accordent pour reconnaître à la signature électronique générée par DocuSign Signature la même valeur probante que la signature manuscrite sur support papier et reconnaître que le présent procès-verbal signé de manière dématérialisée vaut preuve de son contenu, de l'identité des signataires et de leur consentement aux obligations et conséquences de fait et de droit qui en découlent. En conséquence, ils renoncent à toute réclamation qu'ils pourraient avoir l'un contre l'autre du fait de l'utilisation de DocuSign Signature.

Signé par :
85492A3AF2C6485...

Signé par :
Lionel CHARPENTIER
FC842A23B8754A4...

A&BG CORP
Représentée par son Président Xavier MAHIEU
Associée

MUNOZ TORRERO CAPITAL SRL
Représentée par son Président Lionel CHARPENTIER
Présidente et Associée